

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES
2^E DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^e jour

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

② Phase finale pour la montée :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 2 v 7 ; 3 v 6**

3^e jour : ¼ de finale

4^e jour : ½ finales

③ Phase finale pour les barrages :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 16 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe :

Le tableau des barrages sera adapté en fonction du nombre d'équipes.

3^e jour : barrages

4^e jour : 2^e tour de barrages pour les équipes perdantes du 1^{er} tour

ENGAGEMENT

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des demi-finales.